

Facilite

vos démarches pour la location,

Optimise

les projets personnels en aidant les salariés à accéder à la propriété et/ou à investir pour leur avenir,

Accompagne

les salariés dans leur changement de lieu de travail ou de région et les aide dans les démarches administratives et financières,

Soutient

les salariés qui rencontrent des difficultés passagères.



construit votre avenir

www.logiliance-ouest.fr

Pour nous contacter :

Direction Territoriale CALVADOS

CAEN
5 rue Ferdinand Buisson
Parc Athena
14280 Saint-Contest
Tél. : 02 31 30 03 04
Fax : 02 31 30 00 20

LISIEUX
78 rue du Général Leclerc
14100 Lisieux
Tél. : 02 31 48 65 85
Fax : 02 31 48 65 89

Direction Territoriale MANCHE

CHERBOURG-OCTEVILLE
Rue du Château d'eau
50470 La Glacière
Tél. : 02 33 88 62 70
Fax : 02 33 43 22 13

SAINT-LÔ
5 rue Émile Énault
BP 50440
50010 Saint-Lô
Tél. : 02 33 75 53 08
Fax : 02 33 72 03 37

GRANVILLE
Tél. : 02 33 75 53 08

Direction Territoriale ORNE

ALENÇON
57 Cours Clémenceau
BP 235
61007 Alençon cedex
Tél. : 02 33 26 11 49
Fax : 02 33 32 88 73

Direction Territoriale EURE

EVREUX
11 place Dupont de l'Èure
CS 10786
27007 Evreux cedex
Tél. : 02 32 39 33 92
Fax : 02 32 38 56 98

Direction Territoriale ILE-DE-FRANCE

PARIS
5 rue Helder
75009 Paris
Tél. : 01 53 24 53 30

Direction Territoriale SEINE MARITIME

ROUEN
1 place des Coquets
BP 168
76135 Mont-Saint-Aignan cedex
Tél. : 02 35 52 65 65
Fax : 02 35 70 96 55

DIEPPE
Impasse de la Briqueterie
76550 Saint-Aubin-Sur-Scie
Tél. : 02 35 06 94 94
Fax : 02 35 06 94 98

LETREPORT
CCI - Quai de la République
76470 Le Tréport
Tél. : 02 27 28 07 20
Fax : 02 27 28 07 21

ELBEUF
Permanence le jeudi
43 Passage Tabouelle
76500 Elbeuf
Tél. : 02 35 87 75 82



Siège social : 2 rue Martin Luther King - 14280 Saint-Contest
Adresse postale : CS 50201 Saint-Contest - 14654 Carpiquet Cedex

Votre interlocuteur :



construit votre avenir

Des solutions sur-mesure



Pour des réponses concrètes et adaptées

- ▶ 12 agences proches de vous.
- ▶ des filiales immobilières et de services
- ▶ un interlocuteur unique
- ▶ un conseiller spécialisé dans chaque domaine du logement (prêts, locations...).

Acteur économique et social à destination des entreprises et de leurs salariés, Logiliance Ouest est un des organismes « Action Logement » National.

Action Logement - Les entreprises s'engagent avec les salariés



Aide à la location

Pour vous aider à trouver un logement dans le parc social, vous pouvez télécharger une demande sur le site www.logiliance-ouest.fr.

LOGILIANCE Ouest peut vous aider à financer le dépôt de garantie sous la forme de prêt sans intérêt à hauteur de 500 € : **Avance LOCA-PASS®**.

LOGILIANCE Ouest peut également se porter garant 9 mois si vous prenez un logement dans le parc social : **Garantie LOCA-PASS®**.

Aide à l'acquisition

Vous souhaitez acquérir votre résidence principale :

Vous pouvez bénéficier **gratuitement** d'un **service de conseil en financement** pour le montage de votre projet immobilier pouvant intégrer le **prêt Action Logement**.

Vous pouvez bénéficier d'un prêt au taux de 1,25 %, pouvant aller jusqu'à 25 000 € (suivant les zones géographiques), avec une majoration possible de 10 000 €*.

Aide à la mobilité

Vous êtes en mobilité professionnelle, vous prenez un nouveau poste (CDI, CDD, contrat en alternance...) à plus de 70 km de votre domicile :

LOGILIANCE Ouest peut vous aider à trouver un logement dans votre nouvelle région d'accueil : **CIL-PASS Mobilité®**.

Votre double charge de logement et les frais d'agence peuvent être financés sous forme d'un prêt au taux de 1 % : **MOBILI-PASS®**.

Aide aux salariés en difficulté (propriétaires ou locataires)

LOGILIANCE Ouest met à votre disposition un service assistance gratuit et confidentiel pour vous écouter et vous accompagner dans vos démarches quand vous rencontrez des difficultés conjoncturelles liées au logement (logement inadapté, impayés de loyer, litige, perte de revenus, décohabitation, maladie, surendettement).

Des prêts peuvent être mis en place sous certaines conditions : **CIL-PASS assistance®**.

Aide aux travaux dans votre résidence principale

Pour financer l'amélioration, l'agrandissement, la mise aux normes, les économies d'énergie du logement que vous occupez en résidence principale, locataire ou propriétaire, vous pouvez bénéficier d'un prêt pouvant aller jusqu'à 10 000 €, au taux de 1,25 %* : **Prêt Travaux®**.

Aide aux salariés en alternance

Vous pouvez bénéficier d'une subvention **MOBILI-JEUNE®** allant jusqu'à 100 € par mois, dans la limite de 36 mois, dans les conditions suivantes : être en contrat d'alternance, percevoir au plus 100 % du SMIC, être âgé de moins de 30 ans, et prendre un logement en location.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

*Sous certaines conditions, détails en agence.

AIDES MOBILI-PASS®, AIDES MOBILI-JEUNE®, AVANCES LOCA-PASS®, GARANTIES LOCA-PASS®, GRL - GARANTIE DES RISQUES LOCATIFS®, CIL-PASS MOBILITÉ®, CIL-PASS ASSISTANCE®.

SONT DES MARQUES DÉPOSÉES POUR LE COMPTE D'ACTION LOGEMENT.

Document non contractuel